

ENTRETIENS DU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023
À LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE

Rue du Fort Niedergruenewald – L-2925 Luxembourg
Grande salle d'audience

en présentiel et en distanciel (zoom) pour 4 heures de formation

13h30 accueil des participants

14h00 mots d'accueil et de présentation :

Antoine DIESBECQ, *président de l'association Droit & Commerce*

CONFÉRENCE

EN PRÉSENTIEL

I. ARBITRAGE INTERNATIONAL : CHASSÉ CROISÉ DROIT FRANÇAIS-DROIT LUXEMBOURGEOIS

Daniel MAINGUY, *professeur à l'école de droit de la Sorbonne (EDS) de l'université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)*

Louis DEGOS *avocat au barreau de Paris*

André PRÜM, *professeur à l'université de Luxembourg*

Patrick KINSCH, *avocat à la Cour, barreau de Luxembourg*

Question/réponses

Pause-café

II. INSOLVENCY : LA PLACE DES CRÉANCIERS ET LA PLACE DES DÉBITEURS DANS LES TRANSPOSITIONS EN DROIT FRANÇAIS ET EN DROIT LUXEMBOURGEOIS DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE PRÉSERVATION DES ENTREPRISES (directive insolvabilité - EU 2019/2023 du 20 juin 2019)

Philippe ROUSSEL-GALLE, *professeur à la faculté de droit, d'économie et de gestion de l'université Paris V (Paris-Descartes)*

Claude-Maxime WEIL *administrateur judiciaire*

Thomas MASTRULLO, *professeur à l'université de Luxembourg*

Karima HAMMOUCHE, *avocat à la Cour, barreau de Luxembourg*

Question/réponses

COCKTAIL

Inscrivez-vous en présentiel (au plus tard le 06 décembre à 12h) → <https://entretiensdroitdeue.viteinscrit.com/>

Votre carte d'identité vous sera demandée à l'entrée

Inscrivez-vous en distanciel (au plus tard le 13 décembre à 10h) → <https://entretiensdroitdeuedistanciel.viteinscrit.com/>

Inscription obligatoire : participation aux frais de 50€ en présentiel - 70€ en distanciel

Gratuit pour les adhérents de l'association Droit et Commerce, les universitaires, étudiants, magistrats, journalistes et avocats de moins de deux ans de barre.
Validé au titre de la formation continue des avocats pour 4 heures.

Une attestation de présence vous sera remise sur place à l'issue de la conférence sauf pour les avocats inscrits au barreau de Paris dont l'enregistrement de la présence sera directement adressé par nos soins à l'Ordre, sous réserve que votre numéro de CNBF soit bien renseigné.
n renseigné.